

OFI INVEST MULTI ACTIONS EURO

Rapport semestriel
Situation au 30 juin 2026

Ce document ne fait pas l'objet de contrôle de la part du commissaire aux comptes

Société de gestion : OFI INVEST AM
Commercialisateur(s) : OFI INVEST AM
Dépositaire et conservateur : CACEIS BANK FRANCE
Gestion administrative et comptable : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Commissaire aux comptes : PricewaterhouseCoopers Audit

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français



TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

RECAPITULATIF DES CAS ET CONDITIONS DANS LESQUELS LE PLAFONNEMENT DES RACHATS A, AU COURS DE LA PERIODE, ETE DECIDE.

Néant.

En cas d'activation du dispositif du plafonnement des rachats, l'ensemble des porteurs du Fonds sera informé via le site internet de la Société de gestion : <https://www.ofi-invest-am.com>

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	429 086,04
Autres actifs détenus par l'OPCVM	37 859 312,39
Total des actifs détenus par l'OPCVM	38 288 398,43
Comptes financiers et Emprunts	-24,95
Instruments financiers et Dettes	-124 047,48
Total des passifs	-124 072,43
Valeur nette d'inventaire	38 164 326,00

Evolution de l'actif net

	30/06/2026	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET						
en EUR	38 164 326,00	36 152 429,50	31 180 879,54	53 158 937,17	180 894 533,43	428 428 614,30
Nombre de titres						
Catégorie de parts X	438,0000	2 534,0000	27 534,0000	147 129,0000	831 872,0000	1 797 661,0000
Catégorie de parts I	91 753,3600	95 533,0390	77 798,0000	59 356,0000	47 577,0000	30 503,0000
Catégorie de parts VYV MULTI ACTIONS EURO	17 429,3490	18 589,6090	20 177,9670	24 693,6210	20 301,6670	8 853,9120
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts X en EUR	341,86	304,76	249,52	234,46	201,87	233,27
Catégorie de parts I en EUR	378,91	337,92	276,89	260,41	224,43	259,59
Catégorie de parts VYV MULTI ACTIONS EURO en EUR	186,33	166,59	137,20	129,81	112,58	131,04

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2026	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts X en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts VYV MULTI ACTIONS EURO en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts X en EUR	-	21,68	30,05	49,42	21,69	33,22
Catégorie de parts I en EUR	-	23,81	33,11	54,70	23,93	36,75
Catégorie de parts VYV MULTI ACTIONS EURO en EUR	-	10,99	15,65	26,63	11,36	17,82

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	97,78	97,46
OPC à capital variable	97,78	97,46
ALLIANZ VALEURS DURABLES SI.IC 3DEC	7,99	7,96
AMPLEGEST PRICING POWER IC	4,46	4,44
Digital Funds Stars Europe D Inc	3,99	3,98
Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva Euroland Selection I (EUR) ac	10,04	10,01
Exane Funds 2 Exane Equity Select Focus Euro A	5,11	5,10
HSBC GLB INVT - EUROLAND VALUE IC	3,73	3,72
INVESCO EURO EQ-C ACC EUR	3,09	3,08
LAZARD EQUITY SRI PC	2,94	2,93
MG LUX EUROPEAN STRATEGIC VALUE-EUR CI A	3,98	3,97
MONETA MULTI CAPS	4,13	4,11
OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	1,94	1,94
OFI INVEST MARCHÉ MONÉTAIRE X	9,86	9,82
OFI INVEST VALEURS EURO IC	13,11	13,07
THEAM Quant Equity Eurozone GURU I EUR Cap	15,33	15,28
TOCQUEVILLE EURO EQUITY SRI I	8,07	8,05
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	16 037 682,68	18 598 474,69
OPC à capital variable	16 037 682,68	18 598 474,69